__B/A.

Ruhengeri

22 novembre 1960.

3701/A.E.8.



TERRITOIRE DE RUMEI

A Monsieur le Bourgmestre NYIRAMPIRIMA, Bourgmestre de la Commune KINIGI

NINDA .-

Monsieur le Bourgmestre,

Suite à votre lettre non numérotée du 12-11-60, j'ai l'honneur de vous faire savoir que les renseignements demandés dans ma lettre nº 3486/A.E.2/02 du 3-11-60 me sont indispensables en vue d'arrêter un programme de marchés communaux pour toute la cháfferie du Mulera (emplacement-jours des marchés).

Pour l'Administrateur de Territoire, L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT, DECLERCQ.E.



Kingi, le 12/11/19 60. Résidence du R. U. arritaire Ruhengeri ommune de Klingi A Monsieur l'Administrateur de Territoire de et à it: creation marché comm. Konsieur l'Administrateur Suite à votre lettre me 3486/A.E. you du 3 novembre 1960 concernant l'objet repris en marge, j'ai l'honneur de vous fære savoir que je n'ou plus besoin de marché dans ma Commune un marché me souffit The Bourgonmestre Ny iramprima I. 3701/AE.8 Necouver le bouganelle, à brance e Pourpouveti-Suite : wol telles hon home stee de 12.1160, Kning deux mo lette 100 3486/AE 2/Q2 de 3.11.60, he sont mid i opensable en me d'anètes un frogramme de membés commen aux fon toute la defeni de Mulera (l'emplement forès de mandés)